

16 - 31 mai
1997

n° 72

quatrième
année

CAMBODGE NOUVEAU

Politique Economie Finances

DANZAS
The worldwide Transportation Network

4 ans
sur le terrain...

tel/fax + 855/23 723464
Cte: Christophe LEFEBVRE

en panne

Comme dans un train dont les wagons seraient reliés par des ficelles, les ralentissements et les accélérations de la politique du Cambodge secouent passablement les voyageurs. Pas étonnant quand les conducteurs se disputent !

Récemment, on a pu craindre une collision grave. Depuis quelques jours, l'allure est plus calme, mais alors, la crainte est que le convoi s'arrête tout à fait. L'Assemblée nationale n'a pas repris ses travaux, bloquée par la question juridiquement difficile des dissidents exclus du Funcinpec.

Comment trancher puis qu'il n'y a pas de Conseil Constitutionnel ? Comment y aurait-il un Conseil Constitutionnel, puis qu'il n'y a pas de Conseil suprême de la Magistrature ? Comment ce Conseil Suprême existerait-il, puisque le Roi n'est pas là et que les deux grands partis se disputent sur sa composition ?

Pas de séance de l'Assemblée, dès lors pas de discussion de la loi électorale. Pas d'autres lois non plus. Et pas de signature des 19 textes que l'Assemblée doit adopter pour que le Cambodge soit admis au sein de l'ASEAN en juillet. Pourtant, ces élections, municipales et législatives, quoi de plus important pour le Cambodge ? Et l'adhésion à l'ASEAN, n'est-ce pas le grand projet du Cambodge, qui doit lui apporter tant de bienfaits ?

Pas de guerre civile, c'est bien. Mais il ne suffit pas d'empêcher le train de dérailler. Il faudrait encore qu'il roule et qu'il aille quelque part. Les passagers, et ceux qui fournissent le charbon, ne peuvent pas se satisfaire d'un convoi en panne. C.N.

entretien

Khieu Kanharith

Secrétaire d'Etat à l'Information, membre du Comité directeur du PPC

La situation réelle du pays n'est pas aussi alarmante qu'on le dit. D'abord parce que les deux partis sont assez mûrs pour comprendre quelles sont les limites à ne pas dépasser. Deuxièmement il y a la détermination des chefs des forces armées et de la police de ne pas aller à une confrontation qui pourrait être désastreuse pour le pays et pour les deux partis politiques; Bien sûr il y a des extrémistes et aussi des amateurs en politique qui préfèrent la fuite en avant. Mais ce sont les modérés et la sagesse qui s'imposent. Lorsqu'on enlève le détonateur d'une mine, on ne risque plus de grande explosion.

peu de risques d'une confrontation générale

Une autre raison qui devrait rassurer contre le risque d'une bataille générale, je le dis souvent pour plaisanter : la plupart des généraux sont en train de se construire des villas. Ils pensent à la famille, à l'avenir, c'est mieux. On cite les gardes personnelles des plus grands responsables. Elles existent, mais pour renverser une situation, un bataillon ne suffirait pas. Supposons même que l'un des deux grands chefs veuille utiliser la force, s'il n'y a pas l'intervention de l'armée, s'il ne s'agit que de ces unités, il n'y aura pas grandes conséquences. Et puis ces unités sont très éloignées l'une de l'autre. Leur faire traverser toute une ville ce n'est pas vraisemblable.

le PPC veut les élections ...

La volonté d'aller aux élections reste la même, en tous cas au PPC. La preuve, nous avons par exemple accepté de ne pas soulever la question de la double

nationalité. S'il n'y avait pas d'élections, c'est nous le PPC qui serions les perdants. Nous avons déjà beaucoup investi dans la préparation des élections.

... et stabiliser la situation

Nous sommes dans une situation très difficile : nous cherchons à stabiliser la situation, tandis que les autres -je ne dis pas le Funcinpec en général, parce qu'il y a beaucoup de gens qui, au Funcinpec, souhaitent aussi arriver aux élections-, mais certains éléments au Funcinpec, cherchent à déstabiliser. C'est très difficile de maintenir ce qui existe.

Le retour de Pen Sovann ? C'est comme du champagne dans un verre de champagne. Il peut faire des déclarations à la presse. Mais dans une conférence de presse tout le monde peut comparer la capacité d'un dirigeant. Je crois que c'est un mauvais calcul.

Thoen Chhay

un partisan de la coalition

Pour Thoen Chhay, il fait partie des gens délaissés, il représente la plupart des gens du Funcinpec qui ont bataillé, que l'on considère assez peu aujourd'hui. Il ne veut pas rejoindre le PPC mais plutôt redorer le blason du Funcinpec, et travailler ensemble avec le PPC.

Le remplacer comme gouverneur de la province de Siem Reap ? Mais il faut la co-signature des deux premiers ministres. Pour nous PPC, nous voudrions que le Funcinpec règle d'abord ses problèmes.

Si nous sommes pour Thoen Chhay comme gouverneur de Siem Reap, ce n'est pas parce qu'il est PPC, mais parce qu'il souhaite la coopération. Il faut être clair là-dessus.

Concernant le Conseil Constitutionnel : ce n'est pas le PPC qui fait un blocage. Il dépend du Roi de convoquer la réunion où l'on pourra discuter.

(Constitution art 118 : le Conseil constitutionnel se compose de neuf membres dont le mandat est de 9 ans. Un tiers des membres doit être renouvelé tous les 3 ans. Trois membres sont désignés par le Roi, trois membres par l'Assemblée nationale et trois autres par le Conseil supérieur de la magistrature" (Conseil qui n'existe pas).

Si on avait réellement la volonté de le faire ... Mais il ne faut pas accuser le PPC. On accuse le PPC de tous les maux ! Mais quand le PPC arrive à convaincre des khmers rouges de rejoindre le gouvernement, personne ne le dit. Même chose pour le Haut Conseil de la Magistrature. Il suffit d'appliquer la loi.

la liberté de la Presse

La liberté de la presse ? On peut constater que la presse cambodgienne a la liberté de dire beaucoup, avec des titres et des articles très agressifs, y compris des attaques très fortes, les étrangers peuvent s'en rendre compte.

Concernant les radios, notamment celles de Son Sann et celle que demande Sam Rainsy, on ne voit nulle part, dans aucun pays, que le fait d'avoir un parti politique donne le droit d'avoir une station de radio. Exploiter une station de radio dépend de la politique du gouvernement, du nombre de fréquences et du nombre de radios que l'on veut distribuer. Il faut voir le marché. Il y a une dizaine de stations déjà. Et d'ici l'an 2000 toutes les provinces auront une station de radio. C'est déjà plus que nous ne pouvons en proposer !

A l'intérieur

Entretiens Khieu Kanharith
Son Soubert
Spécial ASEAN

pp. 1 - 2
p. 2
pp. 3 - 4 - 5 - 6

Hévéaculture p. 6 - 7
Livres p. 8

(suite de la page 4)

la radio de M. Son Soubert

Nous avons dit à M. Son Soubert qu'il peut créer un joint-venture avec des stations de radio existantes, ou négocier avec des provinces pour partager une station...

S'il veut exploiter une station de radio il faut qu'il respecte la loi, qu'il en demande l'autorisation aux deux Premiers ministres.

Or il choisit lui-même la fréquence, il émet sans rien demander à personne... La fréquence qu'il s'alloue lui-même est une fréquence qu'on a donnée au ministère de la Défense dès 1993. En tant que député, il doit connaître la loi. Il pourra s'ex-

primer, c'est une chose. Exploiter une station c'est autre chose. Il faut voir l'aspect économique d'une part et la capacité d'absorption du marché d'autre part. Il faut rappeler aussi qu'il y a des débats contradictoires à la radio, et à la télévision chaque samedi et chaque dimanche. Sur les droits de l'Homme par exemple, où viennent des gens de divers partis.

et celle de M. Sam Rainsy

Sam Rainsy, s'il était correct d'accord, mais s'il vient pour insulter les gens, c'est impossible.

La politique de la radio nationale et du gouvernement est d'éviter de secouer le bateau tant qu'il est trop fragile. Peut être dans l'avenir...

Mais maintenant, est-ce que la démocratie est déjà assez mûre ? Est-ce que la capacité des gens à accepter des débats tels quels, de manière démocratique, de manière sage, est-ce possible ? Peut-être pas encore. Mais si

vous regardez la télévision, si vous écoutez la radio, vous avez déjà des débats.

égalité des temps de parole

Mais il est prévu dans la loi électorale que pendant la campagne, il y aura égalité de temps dans les médias radio et télévision, pour tous les partis, quelle que soit leur taille. On demandera seulement d'éviter les insultes et les bassesses.

stations de radio :

- respecter les règlements
- éviter de secouer le bateau
- pendant la campagne, tous les partis auront le même temps de parole

Concernant les attaques dont le ministre de l'Information Ieng Mouly est l'objet (le premier Premier ministre lui reproche de ne pas traiter équitablement le Funcinpec à la télévision, ndr), il faut vraiment vivre dans ce pays et connaître cette société...

libère: les fonctionnaires des politiques

Pour démocratiser, neutraliser la presse et les médias, il faut à mon avis attendre les deuxièmes ou les troisièmes élections. Jusqu'ici quand les chefs politiques menacent les fonctionnaires, les chefs d'armée, les commandants ("je vais vous remplacer parce que vous travaillez pour tel ou tel parti..."), les gens ainsi menacés s'agrippent encore plus au parti pour se protéger.

Alors que si on appliquait réellement la loi, peut-être dès après les prochaines élections, quand les fonctionnaires, les responsables militaires verront qu'il suffit d'appliquer les règlements, alors les partis politiques n'auront plus de prise.

On ne pourra plus les transférer, les muter pour des raisons politiques. Alors ils pourront être neutres. Jusqu'ici, ils ne peuvent pas l'être, à cause des politiciens.

diviser le PPC, même si ses positions y trouvent quelques échos.

Il est vrai qu'il a joué un rôle historique important. Ancien khmer rouge dissident dès 1975, fondateur du FUNSK (communistes cambodgiens anti-Pol Pot aidés par les Vietnamiens), Président du Conseil de la RPK pro-vietnamienne en 1981, retenu prisonnier au Vietnam de 1981 jusqu'en 1992, son leadership a été trop court pour

S. E. SON SOUBERT

vice-Président de l'Assemblée nationale,
vice-Président du BLDP/Son Sann

A lors qu'ils auraient dû reprendre le 21 avril, les travaux de l'Assemblée, sont suspendus par l'affaire des députés qui viennent d'être exclus du Funcinpec.

Il y a un précédent : Sam Rainsy, exclu du Funcinpec lui aussi, avait porté l'affaire devant le tribunal de Phnom Penh, qui s'était déclaré incompétent, s'agissant de droit constitutionnel.

Comme il n'y a toujours pas de Conseil Constitutionnel pour dire le droit, on se retrouve devant le cas précédent. Je rappelle à ce sujet qu'en l'absence de Conseil Constitutionnel tous les actes du gouvernement peuvent être considérés comme illégaux.

A mon avis, du point de vue administratif, le tribunal peut prendre ce dossier en considération.

Si les 6 ou 7 dissidents du Funcinpec sont bien exclus par leur parti (et la décision du comité directeur été prise à l'unanimité) alors ils le sont aussi automatiquement de l'Assemblée nationale.

Peut-être d'ailleurs que cette décision a été trop hâtive. Le Funcinpec n'aurait peut-être pas dû se séparer des dissidents. Toen Chhay et les autres dissidents ont le sentiment d'avoir été mal récompensés par le Funcinpec.

Le Comité permanent, qui décide de l'ordre du jour de l'Assemblée, devait se réunir hier 15 mai. La réunion a été remise. C'est lui qui décide, à la majorité simple, de l'ordre du jour. Si la question de ces députés exclus du Funcinpec est mise à l'ordre du jour, alors ils seront exclus de l'

Assemblée. Il y a le précédent de Sam Rainsy.

Pour se réunir de façon valable, l'Assemblée doit compter 7/10ème des ses membres, soit 84 députés présents.

Pour les décisions importantes, comme un "vote de défiance", remplacer un membre du gouvernement, il faut une majorité des deux-tiers, soit au minimum 80 votes sur les 20 députés.

Il est naturellement facile pour un parti qui ne veut pas qu'une loi soit votée de s'absenter pour que le quorum ne soit pas atteint.

Parmi tous les projets de loi en attente, la loi électorale est particulièrement importante. Elle n'a pas encore été soumise à l'Assemblée.

La création du Conseil Constitutionnel est bloquée par l'absence du Conseil Supérieur de la Magistrature, qui nomme trois de ses membres.

Pour le Conseil Supérieur de la Magistrature, le Roi en est le président. Comme il est absent, il ne peut pas le convoquer ni en nommer les membres (art 115 de la Constitution : "Le Conseil suprême de la Magistrature est créé par une loi organique qui détermine sa composition et sa fonction"). En fait le Roi a failli entériner une proposition du ministre de la Justice Chem Sgnuon, mais comme tous les membres auraient été PPC, le Funcinpec s'y est opposé.

S'agissant de la neutralité de la justice, il n'est pas besoin d'évoquer l'intégrité et la compétence. Il suffit de bien payer les juges. Alors, nous aurons beaucoup de juges au-dessus de tout soupçon.

S'agissant de la neutralité de la justice, il n'est pas besoin d'évoquer l'intégrité et la compétence. Il suffit de bien payer les juges. Alors, nous aurons beaucoup de juges au-dessus de tout soupçon.

dissidence : les raisons

Il faut comprendre la démarche de Thoen Chhay, nous dit un observateur : son passé de résistant de la première heure aux khmers rouges, son charisme, les services de premier ordre rendus au Funcinpec méritaient sans doute une meilleure récompense, peut-être un ministère important. Lui et quelques autres, dont le gouverneur de Banteay Meanchey Duong Khem, ancien

(suite page 5)

A PROPOS ...

Pen Sovann : quel poids ?

La réapparition de Pen Sovann sur la scène politique, et son idée de créer un second PPC, serait une riposte, inspirée par le Funcinpec, à la dissidence de Thoen Chhay, que l'on dit inspirée par le PPC, au sein du Funcinpec.

Mais, disent certains observateurs, Pen Sovann n'a pas un poids politique suffisant pour

qu'il puisse se créer une "clientèle" de partisans nombreuse et durable.

D'autre part, ceux qui l'ont connu il y a dix ans sont aujourd'hui pour la plupart bien lotis et donc peu disposés à se lancer avec lui dans une aventure très indécise.

Son objectif n'est pas d'attirer des effectifs importants (il peut craindre un afflux de "faux adhérents"), mais quelques-unes des têtes du PPC.

le Cambodge : le candidat le mieux préparé

Des trois pays candidats à l'adhésion à l'ASEAN, le Cambodge est à mon avis le mieux préparé, nous dit S.E. Chem Widhya, Secrétaire général du ministère des Affaires Étrangères.

Nos institutions sont les soeurs jumelles de celles des pays membres : démocratie parlementaire, économie de marché, ... tout ce que les pays de l'ASEAN attendent ! Notre préparation a été faite en profondeur par toutes les institutions gouvernementales concernées avec beaucoup d'efforts et d'assiduité. Oui le Cambodge a les ressources humaines nécessaires, il est bien préparé, sa volonté politique pour honorer les accords n'a jamais faibli. Si l'adhésion était retardée, ce serait à mon avis une erreur très grave. L'intégration totale de la région pourrait être remise sine die ...

Pour la situation politique actuelle, mon analyse est que même si les partis politiques le voulaient, ils ne pourraient pas revenir à la situation d'avant les Accords de Paris. Les divergences qu'ils expriment sont des manifestations normales de la démocratie, dont les Cambodgiens font l'apprentissage.

Ce n'est pas en isolant le pays que l'on remédiera à l'instabilité politique, mais au contraire en l'incluant dans un club qui crée un cadre régional favorable au maintien de la stabilité. D'ailleurs, qui aurait cru au moment des élections que le gouvernement de coalition durerait autant ? Il a presque rempli son mandat de 5 ans, et son bilan n'est pas si mauvais ...

Il y a des intérêts réciproques à cette adhésion. Le Cambodge a besoin de l'ASEAN pour pouvoir s'identifier, se cimenter à la région. En matière de politique, de sécurité, mais aussi en matière économique : pour être compétitifs sur le plan international.

De son côté, l'ASEAN a aussi besoin de nous : les trois pays candidats sont des marchés non négligeables ...

Pour la question des textes qui doivent être envoyés à l'ASEAN pour sa réunion fin mai, si l'Assemblée ne pouvait les adopter à temps, le gouvernement royal pourrait envoyer une lettre réaffirmant que le Cambodge tout entier, tous les partis politiques, sont prêts à entrer. Nous avons adhéré au Traité d'Amitié et de Coopération de l'Asie du Sud-est, et nous l'avons ratifié en juin 1996.

Les pays de l'ASEAN de leur côté ont toujours une attitude flexible.

ASEAN : bientôt dix ?

Selon toute vraisemblance, le Cambodge, le Laos et le Myanmar intégreront l'Association des Pays du Sud-est Asiatique (ASEAN) en juillet prochain. Le nouveau drapeau est déjà prêt.

Créée en août 1967, l'ASEAN a 30 ans cette année. Elle souhaite marquer avec force cet anniversaire. Trois nouveaux membres, rejoignant Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam, cela fera dix : un ensemble impressionnant sur la carte, en termes de population, d'activité économique, de taux de croissance.

Il est vrai qu'entre les sept (comme entre les dix) de l'ASEAN existent des différences considérables : de surface, de population, de religion, de langue, d'histoire, de niveau de développement, ... Mais ils se sentent poussés par divers facteurs à s'unir : face aux cultures dominantes, l'occidentale dans ses variétés américaine et européenne; la chinoise, qui étend partout ses ramifications; la japonaise et sa variante coréenne, ... les pays du sud-est asiatique ont le sentiment d'avoir une spécificité. Ils tiennent un peu de toutes ces cultures sans appartenir vraiment à aucune. C'est déjà, en plus du voisinage, avoir beaucoup en commun.

Mais bien davantage : dans un monde qui se "globalise", mais qui se "multipolarise" aussi, ils ont la conviction qu'ils ont des intérêts communs à défendre.

ce qu'on attend de l'adhésion

Il est très difficile d'évaluer les avantages et les inconvénients que l'adhésion à l'ASEAN apportera au Cambodge. On peut pourtant schématiquement distinguer :

Dans le domaine politique, l'adhésion est certainement un bien. Elle assure, consolide, le retour du Cambodge parmi les pays de la région. Elle le "désenclave" officiellement. Les nombreux contacts entre hauts responsables des pays membres vont concourir à la réémergence du Cam-

bodge, qui entrera dans le club comme un membre à part entière.

Un autre argument d'ordre politique souvent présenté, c'est que les conflits éventuels entre membres, ou les désaccords, sont réglés pacifiquement. Qu'ils pourront être plus facilement résolus entre pays membres.

Ce n'est pas forcément très convainquant dans la mesure où la règle jusqu'ici appliquée est de ne pas se mêler des affaires

Le Cambodge va devenir membre de l'ASEAN Quelles contraintes, quels avantages, quels effets en attendre ?

des autres. On le voit bien dans le cas du Myanmar, qui se situe carrément hors des sentiers de la démocratie : "qu'il adhère d'abord à l'Association, et qu'il mette ensuite de l'ordre dans sa maison", a dit en substance le Dr Mahathir, pour répondre à certaines pressions américaines. En quoi le fait d'être membres de l'ASEAN aidera le Cambodge et le Vietnam à traiter leurs problèmes frontaliers, on ne le voit pas clairement.

Au reste M. Chem Widhya, Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères le reconnaît : "Le Cambodge n'entre pas dans l'ASEAN avec l'espoir que l'Association va être le cadre déterminant pour résoudre les problèmes frontaliers. Elle n'est pas faite pour cela. D'ailleurs aucun des pays de l'ASEAN n'a pu résoudre ses problèmes bi-latéraux".

Cependant, l'Association a su créer une ambiance, mieux, un "code de conduite" : "l'ASEAN a su entériner un texte que nous considérons comme un chef d'oeuvre politique, visant à assurer la stabilité politique et la sécurité en Asie du Sud-est, ce texte est le Traité d'Amitié et de Coopération du Sud-est asiatique. C'est un code de conduite que tous les pays de l'ASEAN ont honoré depuis 1971 jusqu'à

aujourd'hui, dont ils ont respecté la lettre et l'esprit".

On ne semble pas craindre au ministère des Affaires étrangères que l'un des membres cherche à utiliser l'ASEAN pour mieux défendre sa cause vis à vis de l'extérieur, donnant ainsi une dimension régionale à un problème local. Récemment, le Vietnam a utilisé "l'argument ASEAN" face à la Chine dans une affaire de plate-forme de forage en mer.

C'est l'occasion de rappeler que le Cambodge est "neutre". La Constitution, article 1, dit : "Le Royaume du Cambodge est un Etat indépendant, souverain, pacifique, neutre et non-aligné à jamais". Pour l'instant, il est vrai que rien ne menace la neutralité

du Cambodge. L'ASEAN est bien loin d'avoir une politique étrangère.

Dans le domaine culturel, les avantages d'une adhésion sont évidents aussi. Il va y avoir des échanges plus nombreux, le Cambodge va retrouver et ranimer les

liens très anciens avec les pays de la région, prendre conscience à la fois de son appartenance à un ensemble culturel et de sa spécificité. C'est indispensable dans une région fortement envahie par toutes sortes de cultures venues d'ailleurs. Le Japon a octroyé 20 millions de dollars pour alimenter un fonds culturel. L'adhésion sera excellente aussi pour le développement des ressources humaines qui font tant défaut au Cambodge. Face à des pays expérimentés, qui ont des dossiers complets sur tout et de nombreux spécialistes affûtés, les Cambodgiens ne partent-ils pas battus d'avance ? Il y a là a priori un sujet de crainte. Mais les autres membres les ont rassurés : ils sont prêts à les aider. L'adhésion sera ainsi, au contraire, une chance pour les Cambodgiens. On va former quantité de jeunes à leurs futures responsabilités régionales. L'ASEAN a dans ce domaine des programmes importants financés par des fonds du PNUD, du Japon, ...

nouveaux investissements ?

On dit aussi que l'adhésion aura des effets bénéfiques sur les investissements au Cambodge : ceux des pays membres, comme ceux venant de pays tiers, parce que les investisseurs "auront davantage confiance".

Argument assez mauvais à notre

(suite page 4)

I e C a m b o d g e e t l' A S E A N

(suite de la page 3)

avis. Ce qui freine les investissements au Cambodge, si la confiance est hésitante, c'est que l' "environnement" politique, juridique, économique, n'est pas favorable. Et cet "environnement" l'adhésion à l'ASEAN n'y changera rien. Il ne dépend que des Cambodgiens. En fait les investisseurs sont là, prêts à investir lorsque le Cambodge sera de son côté prêt à les accueillir.

de l'assistance à la compétition

On peut du moins espérer que l'adhésion va contraindre le Cambodge à progresser, à corriger ses faiblesses : législation, "processus décisionnel" au niveau du gouvernement, connaissance et traitement statistiques, transparence, etc ... Il devra se discipliner pour être à même de respecter les engagements et les échéances qui le lieront à ses partenaires de l'ASEAN. Il aura à se plier aux contraintes, aux règles, à subir la surveillance (4 réunions par an) et les contrôles de l'AFTA. Dans ses relations avec les gouvernements comme avec les investisseurs privés, il devra bien connaître, distinguer et respecter accords, protocoles, conventions, contrats... connaître et appliquer les règles concernant la promotion et la protection des investissements, ... C'est en cela surtout que faire partie de l'AFTA pourrait être bénéfique pour le Cambodge. Il va devoir passer de l'assistance à la compétition.

l'AFTA au coeur de l'ASEAN

Conçue à Singapour en janvier 1992, l'AFTA, *Asean Free Trade Area*, est au coeur de l'ASEAN.

L'AFTA selon ses textes fondamentaux, a trois objectifs :

- adapter l'ASEAN à l'évolution de l'économie mondiale : "globalisation" et, en même temps, regroupements régionaux tendant à créer un monde "multipolaire". Il faut assurer la compétitivité des pays de l'ASEAN sur les marchés internationaux, de façon qu'elle aussi devienne une zone de production : produits manufacturés, produits industriels, produits agro-industriels, produits agricoles;
- faciliter les échanges intra-ASEAN par la diminution des tarifs douaniers et la suppression des obstacles non-tarifaires;
- attirer les investissements extérieurs par les économies d'échelle et l'amélioration la coordination des marchés.

Pratiquement, il s'agit d'établir une union douanière entre les pays membres par la diminution, par étapes, des droits de douane entre les Etats membres. On n'en est pas encore à l'adoption d'un tarif extérieur commun.

objectif de l'AFTA : 2 003 ...

L'instrument de l'AFTA est le CEPT, *Agreement on Common Effective Preferential Tariff*, signé par les ministres de l'Economie des pays membres en janvier 1992.

La règle générale dont on est convenu :

D'ici 2003, les droits de

douane entre pays membres devront être réduits à un maximum de 5 %.

... mais 2008

pour les nouveaux

Cependant, compte tenu du fait que les membres de l'ASEAN ont commencé le processus il y a 5 ans, en 1993, et ont donc acquis de l'avance, les trois nouveaux membres ont un délai de grâce de 5 ans. Au lieu de 2 003, le Cambodge a jusqu'au 1er janvier 2008 pour appliquer pleinement la règle.

Pas question pourtant de dormir jusque là. Il faut dès à présent classer en quatre catégories tous les produits figurant sur les répertoires des douanes. Il en existe évidemment des milliers. A chaque catégorie de produits correspond un calendrier différent de diminution des taxes à l'importation : la diminution est rapide pour certains, plus lente pour d'autres.

Attention : lorsque les listes ont été officiellement entérinées par l'ASEAN, on n'y revient plus. On est "dans le toboggan". Les spécialistes du ministère des Finances y ont travaillé fermement, ils seront prêts à temps.

Les quatre listes

1) **régime général** : il concerne les produits qui sont sujets à une diminution de taxes à rythme "normal". Ce sont de loin les plus nombreux : tous les produits manufacturés, les produits agricoles transformés et les produits agricoles en général. Le Cambodge doit en présenter

la liste (dite "inclusive list"), avant juillet prochain. Elle sera appliquée dès le 1.1. 1998.

Une liste de 1167 "positions tarifaires" (produits) a été effectivement mise au point. Bien évidemment, elle a été soigneusement établie pour contenir des produits que le Cambodge importe en quantités faibles ou nulles, de façon que la diminution des taxes n'entraîne qu'un minimum de pertes de revenus : c'est le jeu, il n'est pas interdit d'y jouer le mieux possible. D'ailleurs, elle ne sera sans doute pas acceptée telle quelle : c'est après négociations, le secrétariat de l'ASEAN qui en décide.

2) ceux qui font l'objet d'une **exclusion temporaire**. La liste de ces produits-là, comme celles des deux dernières catégories, doit être présentée pour octobre prochain au secrétariat de l'ASEAN.

3) ceux qui sont **totalemment exclus de diminution de taxes** parce qu'ils sont de toutes façons interdits à l'importation : les armes, les munitions, drogues, publications à caractère licencieux, etc ...

4) enfin **les produits dits "sensibles"**, c'est à dire que la diminution des taxes perçues à l'importation de ces produits pourrait affecter l'économie du pays. Ces produits sont placés sur une liste d'"exclusion temporaire" : ils n'entreront dans le processus de diminution des taxes qu'entre 2001 et 2005. Pour le Cambodge, les produits

| taux | | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|------|---|------|------|------|------|------|---------|------|---------|------|------|---------|
| 7 % | F | - | - | - | - | - | 5 - 0 % | - | - | - | - | - |
| | N | - | - | - | - | - | - | - | 5 - 0 % | - | - | - |
| 15 % | F | - | - | - | - | - | 5 - 0 % | - | - | - | - | - |
| | N | - | - | 10 % | - | - | 7 % | - | 5 - 0 % | - | - | - |
| 35 % | F | - | - | 20 % | - | - | 15 % | - | 5 - 0 % | - | - | - |
| | N | - | - | - | 25 % | - | 20 % | - | 15 % | - | 7 % | 5 - 0 % |
| 50 % | F | - | - | - | - | - | 15 % | - | 5 - 0 % | - | - | - |
| | N | - | - | 35 % | - | - | 20 % | - | 15 % | - | 7 % | 5 - 0 % |

F : "fast track", diminution rapide des droits (liste : voir encadré). N : "normal track" : diminution à rythme normal.

Ce tableau indique le calendrier des réductions des droits de douane à l'importation consenti au Cambodge. Alors que les 6 plus anciens membres de l'ASEAN doivent avoir réduit leurs droits à 5 % maximum avant le 1er janvier 2003, le Vietnam, nouveau membre, a jusqu'en 2006, et les trois futurs membres auront 5 années de grâce : jusqu'au 1er janvier 2008. Le tableau indique :

- en grisé les dates auxquelles les taux indiqués doivent obligatoirement être atteints; certains pourraient être appliqués avant la date limite pour éviter des "chocs" en 2003 et 2005, dit-on au département ASEAN du ministère des Finances.

- en blanc les échéances qui peuvent être déplacées, à la condition que les échéances obligatoires soient respectées.

I e C a m b o d g e e t l' A S E A N

sensibles pourraient être : cigarettes; alcools; boissons; appareils de TV et magnétophones; voitures; motos; produits pétroliers, ... La liste en compte actuellement 28. Ces produits-là procurent à eux seuls un tiers des revenus des douanes.

Les spécialistes des Finances voudraient les inclure, ou quelque-uns au moins (le tabac ?), sur la liste des "exemptés pour toujours". Mais c'est le Secrétaire de l'ASEAN qui en décidera. La liste des produits sensibles est mise au point après négociations avec le Secrétaire de l'ASEAN.

Il y aura là des arbitrages délicats, parce que des intérêts importants sont en jeu : diminuer les droits sur les produits "sensibles" peut d'une part diminuer trop fortement les recettes du pays, ou encore, empêcher ou gêner exagérément, par trop de concurrence, la naissance d'une activité, dans le pays concerné.

Tous les membres veillent évidemment, comme le Cambodge, à protéger leurs "produits sensibles" : l'Indonésie et les Philippines cherchent pour ce qui les concerne à faire figurer dans les "produits sensibles" le riz et le sucre. Le Cambodge envisage d'y inclure le riz.

deux rythmes

Il est d'autre part prévu deux "rythmes", selon la hauteur ini-

tiale des taxes :

- rythme rapide ou "fast track";
- rythme normal, "normal track".

incidences faibles

L'incidence pratique sur les finances du Cambodge devrait être faible au moins pendant les premières années, et sans doute jusqu'en 2008, parce que les diminutions de taxes sont progressives, qu'il y a un important délai de grâce, et qu'elles porteront au début sur des produits que le Cambodge n'importe pas, ou très peu.

D'autre part, il est question de créer au sein de l'ASEAN un "fonds de compensation" dont bénéficieraient les quatre nouveaux membres, destiné à atténuer les effets néfastes éventuels des diminutions de recettes douanières. Comment serait-il alimenté ? On ne discutera vraiment de ce projet qu'après l'adhésion de juillet prochain.

Comment connaître à l'avance les conséquences possibles sur l'économie du Cambodge de son adhésion à l'AFTA ? On a réalisé des études (impact sur le revenu national), d'autres sont en cours (définition de politique et de stratégies fiscales, prévisions à long terme sur les conséquences, par secteurs, des réductions tarifaires).

Il faudrait faire des "simulations" tenant compte de diverses hypothèses. Pour l'instant, ce n'est pas encore possible.

produits en céramique et en verre; cathodes en cuivre; électronique.

Il y a pour ces produits deux catégories à considérer :

- les taxes supérieures à 20 % devront être réduites à 0 à 5 % maximum pour 2005;
- les taxes inférieures à 20 % devront être réduites à 0 à 5 % maximum pour 2003.

nb : les listes ne sont pas encore définitivement closes.

commises.

Sachant que leur point de vue est partagé par beaucoup au Funcinpec, et que les "repentis" en fait restent de cœur avec eux, les dissidents attendent que les positions soient mieux établies avant de réunir leur Congrès.

Sériciculture

Le projet de relance de la sériciculture (CN n° 67 : *La Filière Soie*), pourtant tout prêt, n'a pas encore démarré, faute

entretien

Aun Porn Moniroth

*Senior Economic Official
ministère de l'Économie et
des Finances*

Naturellement les derniers événements politiques créent quelques inquiétudes, mais pourtant je persiste à penser que le Cambodge a de très bonnes chances de devenir membre de l'ASEAN en juillet prochain. Le gouvernement fait de son mieux pour être prêt.

Quels sont les difficultés ?

effectifs, formation

On évoque souvent le nombre des réunions et le petit nombre de Cambodgiens compétents. En 1996, il y a eu, c'est vrai, 286 réunions de l'ASEAN. Notre stratégie : ne participer qu'aux réunions les plus importantes; et demander à nos ambassades de participer à certaines réunions. Pour ce qui est de la formation des personnels, nous avons de l'aide de divers côtés : de l'ASEAN elle-même, de l'UNDP, du Japon, de l'Australie, de la Nouvelle Zélande, ...

Pour l'instant la formation concerne surtout la langue anglaise. Nous avons envoyé certains de nos responsables recevoir une formation spécifique dans les domaines techniques, au Secrétaire de l'ASEAN à Djakarta, ou dans d'autres pays de l'Associa-

tion. Pour le ministère des Finances par exemple, nous avons envoyé plus de 30 personnes.

Pour la compétence, je rappelle que nous avons le statut d'"observateurs" depuis 1995. Nos fonctionnaires ont donc eu plus d'un an pour se familiariser avec les principes et les notions de base concernant l'ASEAN : structure, coopération économique, etc ... Maintenant, c'est vrai, nous avons besoin de gens plus spécialisés.

une centaine de personnes

Au total il y aura à peu près une centaine de personnes travaillant pour l'ASEAN. Rien qu'au ministère des Finances, une trentaine, peut-être 40. Evidemment bien d'autres ministères sont concernés : le Commerce, l'Industrie, l'Agriculture, les Travaux Publics, la Banque Nationale, et avant tout les Affaires Étrangères, qui sont le coordinateur. Tous les ministères auront une "cellule" ASEAN, même si elle ne compte que quelques personnes.

Le coût : ce sera très cher (*entre 5 et 10 millions de dollars par an, ndr*). Il nous faut de l'argent pour les réunions, et surtout pour la formation. Le gouvernement finance en partie nos obligations. Mais nous avons aussi le concours de grands donateurs extérieurs, Japon, UNDP, ... pour la formation et pour les équipements.

Il n'y aura pas de bâtiment particulier. Nous empruntons des locaux au CDC.

"normal track"

Pour tous les produits manufacturés, les produits agricoles transformés, les produits agricoles en général, c'est le calendrier normal qui s'applique :

- les taxes supérieures à 20 % devront être réduites à 20 % maximum en 2003 et de 0 à 5 % maximum en 2008;
- les taxes inférieures à 20 % : de 0 à 5 % maximum en 2005.

des bénéfices partagés

L'adhésion serait plus nuisible qu'utile ? Je ne crois pas. Il y aura des bénéfices de chaque côté.

Bien sûr nous devons payer dans l'immédiat, mais nous espérons des bénéfices pour le moyen et pour le long terme. L'AFTA a été

(suite page 6)

A PROPOS ...

président du Molinaka, estiment qu'après les élections les postes les plus intéressants ont été confiés par le Funcinpec aux amis plutôt qu'à des gens compétents comme eux. Les Funcinpec "de l'intérieur" (restés au pays) s'estiment lésés. Sentiment d'autant plus fort qu'ils voient leurs dirigeants commettre des fautes qu'eux-mêmes, plus expérimentés, n'auraient pas

de la signature d'une convention entre le maître d'ouvrage, le ministère du Développement rural et l'opérateur Eurochrysalide.

hydraulique villageoise

Succédant à un "programme d'urgence" de 900 000 dollars engagé en 1993 et parvenu à son terme fin 1996, la Caisse Française de Développement finance un projet d'hydraulique villageoise (forages, installations de puits et pompes, formation

des villageois à l'entretien des installations et à la gestion) qui touchera les provinces de Siem Reap, Battambang et Kandal. Montant du projet : 2,6 millions de dollars. La maîtrise d'ouvrage est confiée au ministère du Développement rural. La réalisation à trois ONG : *Action Nord-Sud*, *Action contre la Faim* et le *GRET*.

(suite page 8)

Le Cambodge et l'ASEAN

(suite de la page 5)

créée pour attirer des investissements dans l'ASEAN. Nous en profiterons, nous aurons davantage d'investissements. Le Cambodge par lui-même n'est pas un "grand marché". Mais il peut attirer des investissements destinés à exporter dans les autres pays de l'Association. Achéver à l'ASEAN nous permettra de voir plus large, d'avoir un horizon plus étendu, l'ASEAN nous donnera une économie d'échelle, un marché qui ne sera plus aux yeux des investisseurs de 10 millions d'habitants mais de 500 millions d'habitants.

A nous de bien gérer nos ressources naturelles dans ce cadre.

mettre de l'ordre chez nous

Il est vrai que nous devons améliorer notre environnement législatif, économique, ... Nous devons nettoyer notre maison, sinon il n'y aura pas d'investisseurs.

Mais justement adhérer à l'ASEAN va nous contraindre à restructurer, réajuster notre système, de façon à être compatibles avec nos partenaires, à être au même niveau. Nous devons changer nos lois, assurer notre stabilité intérieure, apprendre à entrer en compétition avec nos partenaires, coopérer mieux.

Tout cela nous pousse à nous réorganiser, de façon bien plus rapide que si nous n'entrons pas dans l'ASEAN. la formule qui doit nous diriger : *Compete and cooperate*.

les vraies inquiétudes

Trois points nous causent de l'inquiétude, explique Aun Porn Moniroth :

- **les revenus des douanes.** Environ 70 % de nos ressources viennent de nos échanges extérieurs. Si nous réduisons ces revenus, comment les compenser ?

- **la balance des paiements :** nous n'exportons pas beaucoup. Et la plupart de nos exportations sont des produits primaires, bois, caoutchouc, ressources naturelles. Elles ne nous rapportent donc pas beaucoup.

Or, avec la réduction des taxes à l'importation, le prix des produits va diminuer, cela va stimuler les importations, car les gens vont acheter davantage. Nous aurons donc besoin de plus de devises étrangères pour acheter ces produits. Où les trouver ? En vendant davantage ? c'est un problème.

- troisième préoccupation : **notre production intérieure.** Nous avons une industrie naissante, qui à ce stade a besoin de protection. Or les droits de douane sont une protection majeure. Nous devons être attentifs à nos petites et moyennes entreprises. Ce sont elles qui assurent la plupart des emplois. Entrer en compétition avec les pays de l'ASEAN peut être dangereux. Les listes que nous proposons à l'ASEAN doivent tenir pleinement compte de ces préoccupations. Nous devons être extrêmement prudents, parce que lorsque des accords auront été signés il ne sera plus possible de revenir en arrière. Il faudra les appliquer.

Nos partenaires nous comprennent, et il est d'ailleurs prévu une certaine marge de manoeuvre. Il y a une certaine flexibilité. Mais on nous demande d'argumenter nos choix, en particulier notre liste de produits exclus, c'est pourquoi nous avons besoin de gens capables de discuter.

Nous travaillons actuellement sur ces problèmes et sur des "scénarios alternatifs".

Au total, je suis raisonnablement confiant. Nous sommes très motivés, nous pensons pouvoir atteindre nos objectifs.

HEVEACULTURE

on réfléchit ...

La réorganisation de la "filiale caoutchouc", attendue depuis des années, et que l'on pouvait croire définitivement abandonnée, est à l'étude. Elle fait depuis le début de l'année l'objet de discussions réelles, sérieuses, entre les professionnels cambodgiens concernés : responsables de la DGPH (Direction Générale des Plantations d'Hévéas), responsables et cadres des plantations qui participent en nombre, ministères de l'Agriculture et des Finances, ...

Le fait nouveau et encourageant est un changement complet de l'état d'esprit. On le voyait déjà très nettement dans l'interview du directeur de la DGPH Teng Lao en février (CN n° 65).

A la défense sourde et muette de la situation existante (ou plutôt des situations acquises) a succédé chez les responsables cambodgiens une prise de conscience de la nécessité : 1) de restructurer la filière; 2) d'y travailler ensemble.

Si la DGPH a un pouvoir d'orientation, la décision finale dépend des deux Premiers ministres, et plus particulièrement du second Premier ministre Hun Sen. De sorte que le "déblocage" si longtemps attendu dépend de l'issue des discussions en cours, mais aussi de la situation politique, qui pour l'instant ne laisse guère de loisirs aux grands responsables pour décider.

Les réflexions concernent trois thèmes principaux : - la recherche; - les plantations "villageoises"; - les plantations d'Etat.

recherche et spécification

Le rôle de l'IRCC (Institut de Recherche sur le Caoutchouc Cambodgien), c'est à dire la recherche d'une part, et la spécification du caoutchouc cambodgien d'autre part : un statut d'autonomie pour l'IRCC a été longuement travaillé et mis au point. Il a maintenant l'agrément de tous les concernés : DGPH, Agriculture, Finances, Plantations, IRCC, ... Il doit être prochainement présenté au Conseil des Ministres.

les plantations d'Etat

C'est le plus gros dossier, le plus difficile, parce que beaucoup d'intérêts sont en jeu. Mais il a beaucoup avancé. Intégrer l'hévéaculture dans l'économie libérale est maintenant généralement admis. L'idée générale est de transformer dans un premier temps les plantations d'Etat en entreprises publiques. Avec un statut, un Conseil d'Administration, un commissaire aux comptes, etc ...

Ces entreprises publiques pourraient avoir trois formes : établissements publics, entreprises d'Etat et entreprises mixtes : Etat/privé. Dans cette dernière formule, les investisseurs privés étrangers pourraient trouver un rôle.

Il faut bien voir que "restructurer", "intégrer dans l'économie libérale", signifie supprimer des postes de responsabilité, des "fiefs" bien établis. Les directeurs de plantation ne seront plus comme aujourd'hui des seigneurs ayant une très large marge de manoeuvres, échappant largement à la hiérarchie et aux contrôles.

Ce n'est pas seulement que ces responsables, et ceux qu'ils font vivre, leur environnement, vont perdre des revenus importants, c'est un système, des réseaux, presque une culture, qui sont en cause.

La DGPH de son côté, qui avait un rôle majeur dans le système "socialiste", risque fort de n'être plus qu'un rouage administratif dans le système à venir.

On peut comprendre qu'il y ait des résistances, des lenteurs. Que la volonté affichée des pouvoirs publics ne suffise pas à faire exécuter un virage brusque à une aussi lourde machine.

Dans un autre sens, ces nouvelles entreprises publiques auront besoin de responsables compétents comme administrateurs, et les plantations auront besoin d'être dirigées, c'est à dire que tout le monde ne perdra pas nécessairement son poste. Il n'y a pas à la DGPH autant de résistance au changement qu'on le croit parfois à l'extérieur, nous dit un responsable. Pratiquement, pour passer des plantations d'Etat aux entreprises publiques il suffit d'un sous-décret ...

Mais le système existant est très politisé. Une partie des revenus

CAMBODGE
NOUVEAUle journal
des
décideursvotre
meilleur
investissementCambodge Nouveau
bi-mensuel
Politique, Economie, FinancesDirecteur de la publication Chea Savuth
Rédacteur-en-chef : Alain Gascuel
Enquêtes : Suy Sothea
Mise en page : Pen Mary
Impression : CIC
Centre Informatique du Cambodge

58 rue 302 - BP 836 - Phnom-Penh

CAMBODGE NOUVEAU

tel (015) 91 19 67

est vendu uniquement par abonnement
exemplaire gratuit sur demande

du caoutchouc au lieu d'aller vers le ministère des Finances alimente les caisses de partis politiques. Pour cette raison, on peut penser que rien d'important ne se fera vraiment avant les élections.

les plantations villageoises

ou plutôt les plantations "individuelles", dites encore "familiales". Elles peuvent être petites, moyennes ou grandes, et représentent environ 15 à 20 % de la production totale.

En réalité on ne les connaît qu'imparfaitement. Parfois l'Etat a donné un droit de production, parfois il s'agit d'initiatives entièrement privées sur lesquelles on n'a que des informations approximatives. Il arrive que les arbres soient abattus et remplacés par des bananiers et des ananas qui sont rentables très vite.

Les compagnies d'Etat aident souvent ces plantations privées (gouges, seaux, ...).

Les idées évoluent là aussi. On pourrait s'orienter vers une formule de cultures mixtes, dans laquelle des cultures intercalaires participeraient au financement de l'hévéaculture, apporteraient des moyens financiers pendant la longue période qui précède les premières saignées.

Pour cette formule, on a besoin plutôt d'organisation, de formateurs et de formation, d'encadrement sur le terrain, de prêts financiers, plutôt que d'investissements massifs. On peut imaginer une aide étrangère aux plantations familiales, en technique, en formation, en aide à la gestion, en prêts ...

On estime à la DGPH que, plutôt que des études fragmentaires sur les plantations familiales (il existe déjà une "task force" et un "working group" qui associe DGPH, ministère de l'Agriculture et experts), il faudrait, comme cela existe en Thaïlande depuis 1960 une organisation perma-

nente qui travaille pour le long terme.

Reste bien sûr à financer les infrastructures (routes, ...) ...

et les investisseurs étrangers ?

Là aussi on est devenu plus réaliste du côté cambodgien. On a constaté que ces sociétés ne sont pas disposées à investir massivement à n'importe quelles conditions, "dans le brouillard". Il faut d'abord du côté cambodgien avoir effectivement des structures nouvelles, un cadre clair, un programme à long terme, des interlocuteurs compétents.

Mais on reconnaît d'autre part, et c'est là aussi une évolution importante, qu'on a besoin des étrangers.

D'abord pour leurs connaissances techniques. Ce qui est réalisé sur les plantations depuis quelques années représente un réel effort, louable sous bien des aspects (CN 65), mais pourtant critiquable : le choix des clones, les pratiques culturales, le nettoyage, l'utilisation des desherbants, des fertilisants, de la stimulation, ... tout le travail de terrain en général est, sauf exceptions, de qualité très imparfaite. Les arbres sont souvent souffreteux, nous dit un expert étranger, il y a de grands "trous" dans les replantations ... Certaines plantations sont exploitées de façon beaucoup trop intensive, faute de connaissances. La programmation à long terme est aussi très insuffisante, parce que les énergies des responsables sont consacrées aux problèmes immédiats qui sont - pour simplifier - de continuer à exister.

Il existe de vrais professionnels cambodgiens, mais en nombre bien trop faible.

Pour toutes ces raisons il risque d'y avoir baisse de la production dans les années à venir.

Comme d'autre part les prix sont à la baisse sur le marché international, et que le caoutchouc cambodgien n'est toujours pas certifié, les revenus sont nettement orientés à la baisse.

grandes plantations nouvelles ?

On apprécie donc le savoir-faire des étrangers, et notamment des Français, que l'on connaît bien, et on voit aussi la nécessité d'un apport de capitaux extérieurs pour investir en grand, de façon à donner une toute autre ampleur à l'hévéaculture cambodgienne. Mais comment faire intervenir ces étrangers ?

Les formules jusqu'ici proposées par les sociétés françaises et belge consistent à reprendre en mains, et à gérer mieux, les plantations existantes. Ces propositions ont, après de longs délais, été rejetées (ou plutôt ignorées).

L'argument, c'est que les sociétés étrangères dans ce cas n'apportent que très peu, d'investissements frais. Moderniser et replanter les plantations existantes ? Les Cambodgiens peuvent le faire eux-mêmes, avec les revenus tirés de la coupe des arbres. Pour l'instant, les plantations sont extrêmement rémunératrices. Pourquoi alors en laisser la direction et les profits aux étrangers ?

Une idée pourrait être de faire intervenir des étrangers dans les plantations existantes, à titre d'experts rémunérés, comme un appoint temporaire. Mais sans pour autant donner la maîtrise à une société étrangère.

Et si l'on a besoin de capitaux, on peut faire appel à des investisseurs étrangers, qui ne seraient que financiers, et pourraient être aussi bien Malaisiens, Indonésiens ou autres. Ainsi l'essentiel du pouvoir et des profits resteraient aux Cambodgiens.

On verra avec le temps si les investisseurs étrangers en question estiment que c'est là une vue réaliste.

Mais, du côté cambodgien, on verrait plutôt les sociétés étrangères investir en grand dans la création de plantations nouvelles. Il existe de grandes surfaces non encore exploitées très aptes à la culture de l'hévéa, entre autres du côté de Chup, de Memot, de Krek, ...

Pour une plantation de 3 000 ha, surface minimum pour une certaine rentabilité, les frais étant de 1 800 \$ par ha sur 7 ans, tout compris, l'investissement serait de 5,5 millions de dollars. S'y ajoute une usine d'environ 1 million de dollars. Est-ce hors de la portée de grandes sociétés comme Terres-Rouges (qui a passé la main au groupe Bolloré), Sodeci, Safic-Alcan, Siat, ... demandent les Cambodgiens ?

On attend donc, du côté cambodgien, que les sociétés étrangères se manifestent. On est en somme "à fronts renversés" : alors que pendant 4 ans les planteurs étrangers ont attendu en vain une réaction des Cambodgiens, ce sont les Cambodgiens maintenant qui voudraient avoir de nouvelles propositions des planteurs.

Il y a là encore quelques illusions à dissiper.

Les planteurs étrangers n'ont peut-être pas abandonné complètement l'idée d'investir au Cambodge. Mais pour les tirer de leur demi-sommeil, il faudrait d'abord que la restructuration de l'hévéaculture cambodgienne dépasse le stade des discussions. Et que le cadre juridique dans lequel ils interviendraient, éternelle question, soit défini.

Du côté des investisseurs et des bailleurs de fonds, on a "une optique de marché" et non pas d'assistance, c'est à dire que l'on envisage de prêter s'il y a des garanties suffisantes : économiques, juridiques, mais aussi politiques. Le risque politique, actuellement, qui le prendrait ?

Avant d'investir des millions de dollars, dont on ne commence à voir un début de remboursement qu'après 8 ans (alors que dans l'hôtellerie par exemple, le cash commence à arriver dès le lendemain de l'ouverture de l'hôtel), on cherche à avoir une bonne visibilité à long terme.

Investir dans l'hévéaculture, c'est s'engager pour 20 ans et davantage ...

L'attentisme des étrangers risque donc de durer.

les plantations d'Etat, 3 premiers mois 1997

| plantations | superficie saignée(ha) | production prévue1997 | production crêpe (t) | exportation | stock crêpe |
|---------------|------------------------|-----------------------|----------------------|----------------|----------------|
| Chup | 12 686,3 | 9 150 | 3 131,5 | 1 414,8 | 1 716,7 |
| Krek | 4 303,9 | 3 600 | 674,7 | 528,0 | 146,7 |
| Memot | 7 039,9 | 5 340 | 1 659,9 | 1 653,0 | 6,9 |
| Snuol | 3 282,0 | 2 470 | 555,2 | 553,2 | 2,0 |
| Chamc. Andong | 8 783,8 | 7 500 | 2 128,2 | 1 963,8 | 164,4 |
| Boeng Keth | 6 973,8 | 6 000 | 1 110,0 | 969,6 | 140,4 |
| IRCC | 755,1 | 540 | 295,6 | 168,8 | 126,8 |
| total | 43 825 | 34 600 | 9 555,4 | 7 251,2 | 2 304,2 |

En 1997 la production devrait être supérieure à celle de 1996, estime la DGPH

LIVRES LIVRES LIVRES

Angkor
chronique d' une renaissance

Un livre plein de verve pour conter une histoire qui le mérite bien : celle de la redécouverte et de la patiente, interminable, extraordinaire réhabilitation des temples d' Angkor par une série, une galerie pourrait-on dire, de personnages fort divers, depuis les années 1860 :

Henri Mouhot bien sûr, Louis Delaporte dont les dessins et les moulages ont fait rêver des générations d' enfants et déterminé bien des vocations, Lucien Fournereau et ses admirables plans aquarellés, Louis Finot le premier directeur de l' EFEO créée en 1900, Lunet de la Jonquière, qui passe huit ans à réaliser son "Inventaire descriptif des monuments du Cambodge", Henri Parmentier, Charles Carpeaux, qui fut le premier à s' installer de façon permanente sur place, à Angkor Thom, ...

Et voici Pierre Loti qui dort sur une natte, dans une galerie d' Angkor Vat, au pied des bas reliefs, et que les éléphants prêtés

par le Roi vont ramener à Phnom Penh, ...

Parmi tous ces allumés des ruines, il y a eu de forts tempéraments que les savants travaux ne paralysaient pas :

Carpeaux, en 1901 : "(...) il fallait nous voir, descendant en voiture les marches d' Angkor Thom. Quels bonds dans les carrioles ! Quelles galipettes ! Un gros architecte, parti sur le dos, est arrivé sur le ventre (...)"

"(...) Angkor Thom au contraire est envahi par une végétation formidable; le Bayon est couvert de banyans énormes, dont les racines monstrueuses crèvent les murs les plus épais, effondrent les tours de 25 mètres, éventrent les galeries, tels des poulpes géants ... C'est la réalisation des dessins les plus fantastiques de Gustave Doré". (Charles Carpeaux meurt quelques années après à 33 ans, à Saïgon).

Autre figure : Jean Commaille, ancien légionnaire, premier Conservateur d' Angkor, établi dans un total dénuement en

face du Bayon. Sa femme, avec pourtant un piano, renonça vite à vivre là. Il s' efforce, avec Henri Parmentier, de rendre les ruines plus "lisibles" de leur donner de l' air, et réalise des débroussaillages en grand. (Il est assassiné en 1916).

De bons chapitres sont consacrés à des personnages plus connus : Henri Marchal, "élu Khmer parmi les Khmers", Georges Groslier l' "authentique" ...

C' est l' occasion pour l' auteur de nous conter de façon plaisante et par le menu, avec des documents inédits, "Banteay Srey et l' affaire Malraux". Comment André Malraux et sa femme Clara, ayant repéré Banteay Srey dans l' inventaire de la Jonquière et surtout dans une description de Parmentier, s' embarquent en octobre 1923; comment ils éveillent aussitôt des soupçons en haut lieu; comment ils arrivent à Siem Reap et manoeuvrent, ignorant qu' on les surveille, pour aller seuls au temple -mais avec quatre lourdes charettes et de grosses malles chinoises vides- sans éveiller la méfiance de Parmentier ni de Goloubew; comment ils mettent deux jours à arracher à l' angle sud-ouest les devatas convoitées, 600 kilos au total; comment, malgré la surveillance, le vol faillit réussir, et comment Georges Groslier, contournant le Tonle Sap en voiture à grande allure, retrouve le larcin à Kompong Chhnang, le fait saisir quand il accoste à Phnom Penh, et joue un rôle majeur dans l' arrestation de Malraux et la récupération des devatas ...

On lira bien sûr avec le plus grand intérêt le chapitre consacré à B.P. Groslier, aux années de guerre -chantiers, obus, rafales, roquettes- ... rendu très présent grâce à ses carnets jusqu' ici inédits.

Un épisode que ce livre aurait pu conter aussi : après l' abandon forcé d' Angkor par ses conservateurs (le 1er mars 1975 !) Jean Boulbet y est retourné à partir de Battambang, en paysan et à dos d' éléphant, traversant une zone entièrement khmère rouge, pour y récupérer des plans et des archives. Comme dit bien l' auteur, ces gens, chaque jour, cotoyaient les dieux.

Angkor, chronique d' une renaissance, par Maxime Prodromidès, 285 p., photos, bibliographie, Editions Kailash, 1997.

A PROPOS ...

Prey Nup

Un second appel d' offres a été lancé, après le cafouillage du premier (CN n° 71), il devrait être ouvert "dans les semaines à venir". L' erreur a été commise de bonne foi par la Commission, dit un observateur indépendant, faute d' expérience; c' est le premier appel d' offres de cette ampleur lancé au Cambodge (2 millions de dollars), et la législation est très succincte. Parmi les candidats : Seng Enterprise, Dumez-MKK, LBL International. "On aura perdu 6 mois".

visiteurs en avril

Les plus nombreux ont été de nouveau les Taïwanais (3 824) suivis des Japonais (3 118), des Français (2 407) des Américains (2 173), des Chinois (1 841), ... Total : 29 366, dont 20 553 touristes.

Le total arrivées + départs, pour les vols internationaux, est en hausse de 15,5 % par rapport à avril 1996. Pour les vols intérieurs : + 5,8 % (source : CAMS/SCA).

le Cambodge dans l' OMC ?

Le Cambodge prépare son entrée prochaine (en 2000 ?) dans l' Organisation Mondiale du Commerce (WTO). Il devra alors appliquer quantité de règles internationales concernant les pratiques commerciales, financières, les investissements, la protection des marques, etc ... Comme pour l' entrée dans l' ASEAN, une des difficultés que rencontre le Cambodge est le manque de personnels compétents en matière de commerce international : les principes, les règles, le vocabulaire sont encore mal connus, a fait observer le ministre du Commerce Cham Prasith. Mais l' adhésion à l' OMC devrait faire progresser le Cambodge et favoriser les échanges et les investissements.

mortalité infantile

Au Cambodge, elle est l' une des plus élevées au monde : sur 1000 naissances, 170 décès avant l' âge de 5 ans : 178 garçons, 160 filles. La mortalité est nettement moins élevée même au Bangladesh (127 et 132). En Malaisie : 20 garçons et 14 filles sur 1000 meurent avant 5 ans. A Singapour : 7 et 6 seulement (Far Eastern Economic Review).

Cambodge Nouveau est entièrement réalisé au Cambodge



Direction Française
379, Quai Sisowath face au Tonlé Sap
près du Palais Royal

Restaurant Panoramique

au 1^{er} étage

Ouvert de 11h00 à 23h30

Cuisine fine française,
Spécialités thaïlandaises
Ses pâtisseries maison, ses crêpes,
ses gaufres, ses glaces, etc.

Tous les midi (sauf dimanche)
2 plats du jour au choix à \$ 6,00

son Club Privé Rotond'Club

ouvert de 14h00 à 06h00 du matin